

Destinataires :

Pour CALOIRE

Membres élus titulaires : Mme Sylvie THIVEL – Mme Denise LAURENDON

Membres élus suppléants : Mme Émilie FIASCARO – Mme Béatrice PAILHES

Pour FRAISSES

Membres élus titulaires : Mme Christiane BARAILLER - Mme Chantal RANCHON

Membres élus suppléants : Mme Josiane JOUSSERAND - Mme Myriam PRUDHOMME

Pour SAINT PAUL EN CORNILLON

Membres élus titulaires : Mme Sylvie FAYOLLE – Mme Isabelle POITRINAL

Membres élus suppléants : Mme Delphine VARENNES – Mme Nathalie CHAPUIS

Pour UNIEUX

Membres élus titulaires : M. FAVERJON Christophe- Mme ARSAC Gisèle

Membres élus suppléants : Mme Agnès PESTRE– Mme Monique FAURAND

et assiste Mme Laurence DELTEL, DGS

PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU SIDR DU MERCREDI 18 JUIN 2025

Le dix-huit juin deux-mille vingt-cinq, les membres du Conseil syndical du SIDR se sont réunis à 14h30, au Pôle de services d'Unieux, sous la présidence de M. Christophe FAVERJON, Président, après avoir été convoqués dans les délais légaux, conformément au CGCT.

PRÉSENTS :

Pour CALOIRE :

Membre élue titulaire : Mme Sylvie THIVEL

Pour FRAISSES :

Membre élue titulaire : Mme Christiane BARAILLER, Mme Chantal RANCHON,

Pour SAINT PAUL EN CORNILLON :

Membre élue titulaire : Mme Isabelle POITRINAL,

Pour UNIEUX :

Membres élu titulaire : M. Christophe FAVERJON,

Membres élue suppléante : Mme Agnès PESTRE

Pouvoir : 0

Nombre de conseillers : 8 - Nombre de présents : 6 - Nombre de votants : 6

Secrétaire de séance : Mme Sylvie THIVEL

Assiste : Mme Laurence DELTEL, DGS

SOMMAIRE

Finances

1. Admission en non-valeur
2. Vote de tarif cuisine

Personnel

3. Modification du tableau des effectifs
4. Convention d'adhésion au service « protection sociale complémentaire – risque prévoyance » proposé par le CDG

Structures

5. Fermeture des crèches en 2026
6. ARTT en 2026
7. Présentation du rapport annuel 2024 du SIDR

Informations diverses

Approbation du procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité.

Désignation de la Secrétaire de séance

FINANCES

1- ADMISSION EN NON-VALEUR

Madame La Trésorière Principale porte à la connaissance du SIDR qu'elle n'a pas pu, malgré les procédures réglementaires employées, recouvrer différents titres, côtes ou produits en raison de divers motifs (débitur insolvable, adresse inconnue, montant de la créance inférieure au seuil des poursuites).

Dans ces conditions, le Conseil syndical approuve à l'unanimité des présents, de bien vouloir admettre en non-valeurs les montants suivants :

- 28.99 € pour le SIDR, état arrêté le 02.05.2025
- 55.16 € pour la Cuisine centrale, état arrêté le 02.05.2025

2- VOTE DE TARIF CUISINE

Le budget de la cuisine reste difficile à équilibrer du fait de l'augmentation des charges de fonctionnement, d'importants frais de maintenance.

Les repas confectionnés pour la résidence n'ont pas été augmentés en janvier 2025 dans l'attente de la procédure contradictoire avec le Département concernant le budget primitif 2025 de la Résidence.

Je propose une augmentation de 3% des tarifs des prestations confectionnées pour la résidence.

De plus, au 01.01.2025, l'augmentation des repas confectionnés pour les cantines avait été de 1.5%.

Comme évoqué lors du dernier conseil syndical, je propose une augmentation de 2% de ces tarifs à compter du 01.09.2025.

Les tarifs fixés à compter du 01.09.2025 sont les suivants :

Tarifs 2025 HT

Pour le Foyer résidence

- Repas midi : 7.50 €
- Repas soir : 4.48 €
- Potage fait par la cuisine : 1.07 €
- Collation du soir : 1.77 €
- Repas personnel : 3.22 €

Pour les restaurants scolaires

- Prix du repas : 5.58 €
- Enseignant livré par les écoles : 7.00 €

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité des votants l'augmentation des tarifs comme indiqués ci-dessus.

PERSONNEL

3- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sur proposition du Président, les membres du Conseil approuvent à l'unanimité les modifications du tableau des effectifs comme indiqué ci-dessous :

Avancement de grade

Nbre de postes	Suppression	Adjonction	Date d'effet
1	Adjoint technique territorial à temps non complet - 30 h/hebdo.	Adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe à temps non complet (30 h/hebdo.)	01/10/2025
1	Auxiliaire puéricultrice Classe normale à temps complet	Auxiliaire puéricultrice Classe supérieure à temps complet	01/08/2025

4- CONVENTION D'ADHESION AU « SERVICE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – RISQUE PREVOYANCE » PROPOSE PAR LE CDG

L'ordonnance 2021-175 du 17/02/2021 prévoit l'obligation pour les employeurs publics de participer financièrement (minimum 7€ par agent et par mois) aux contrats de prévoyance de leurs agents à compter du 1/01/2025.

Le Centre de gestion de la Loire a souscrit pour les collectivités demandeuses un contrat-cadre permettant aux agents de bénéficier de prestations d'action sociale mutualisée et conclu une convention avec un organisme agréé.

La convention a pour objet de définir les conditions de réalisation et de financement des missions du service « protection complémentaire – risque prévoyance ».

La présente convention prend effet au 01.01.2026 jusqu'au 31.12.2030.

La contribution annuelle versée au CDG par l'employeur est de 75 € par an.

Sur proposition du Président, les membres du Conseil décident d'approuver à l'unanimité la signature de cette convention d'adhésion au service protection sociale complémentaire- risque prévoyance avec le Centre de gestion de la Loire.

STRUCTURES

5- FERMETURE DES CRECHES EN 2026

Sur proposition du Président, les périodes de fermeture des deux structures en 2026 sont établis comme suit :

Congés annuels :

- du lundi 3 août au dimanche 23 août 2026
- du jeudi 24 décembre à 16h00 au dimanche 3 janvier 2027

Ces périodes de fermeture ont été indiquées au Comité Social Territorial.

6- ARRT EN 2026

Les jours d'ARRT imposés pour le personnel de la crèche, du relais petite enfance et le siège administratif sont établis comme suit :

- vendredi 15 mai 2026 (Ascension)
- lundi 25 mai 2026 (Pentecôte)
- lundi 13 juillet 2026 (Fête nationale)

Ces dates d'ARRT ont été indiquées au Comité Social Territorial.

7- PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024 DU SIDR

Un rapport d'activités est établi chaque année pour le SIDR et le CIAS, il a été présenté lors de la réunion.

INFORMATIONS DIVERSES

Un point est fait sur les travaux au sein des crèches :

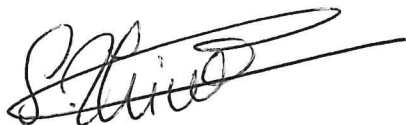
- Concernant Pomme de Reinette, les travaux vont débiter sur la période de fermeture. Il a été convenu que la crèche fermerait une semaine de plus (ouverture le 1^{er} septembre 2025) pour permettre de terminer les travaux intérieurs, le ménage et la visite de réouverture de la PMI prévue le 28 août 2025. Les familles ont été informées.
- Concernant Pom d'Api, pas de date de travaux confirmée à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A UNIEUX, le 18.06.2025

La secrétaire de séance,

Sylvie THIVEL



Le Président,

Christophe FAVERJON

